

Master droit social/Master droit des affaires

Par **LudivineJ**, le **21/01/2015** à **17:26**

Bonjour,

Je suis étudiante en licence 3 et je me pose certaines questions sur les masters, notamment la distinction entre le master droit social et le master droit des affaires spécialité droit social, je ne vois pas ce qui les différencient vraiment. Si quelqu'un saurait quelque chose là dessus je suis preneuse, Merci beaucoup.

Par **Herodote**, le **21/01/2015** à **18:57**

Bonsoir,

Il est difficile d'apporter une réponse à cette question, car derrière des dénominations similaires, il existe parfois des masters très différents, et inversement.

Dans quelle université es-tu? Je t'invite à aller voir sur le site de ton université et regarder les plaquettes des M1 et de regarder les cours qui y sont assurés et voir la différence. Parfois elle ne se joue pas à grand chose (ainsi, dans la fac où je suis, il y a un M1 Droit notarial et un M1 Gestion du Patrimoine Privé qui sont quasi identiques).

Maintenant, d'une manière générale un Master 1 de droit social aura généralement comme matières principales (avec TD) des matières liées au droit social et droit du travail (droit du travail et droit de la sécurité sociale entre autres).

Alors que les M1 droit des affaires ont plutôt généralement des matières fondamentales comme le droit bancaire, le droit des entreprises en difficultés, droit fiscal, etc. Il n'est pas exclu qu'il y ait des liens entre ces masters, notamment à travers les options (le droit des sociétés m'apparaît comme étant très important pour le droit du travail également).

Par **LudivineJ**, le **22/01/2015** à **11:20**

Déjà merci pour cette réponse rapide. Je suis actuellement à Lille 2 mais je ne pense pas y rester pour mes masters, ce qui complique la situation..

Oui je vois, je suis un peu indécise sur ce que je voudrais faire. Le droit social m'intéresse

mais n'ayant que droit du travail en licence 3, c'est un peu juste pour être sûre et me diriger directement vers le master 1 droit social. J'aurais voulu peut être faire un master 1 assez général tout en prenant des matières concernant le droit social puis si cela me plait toujours faire soit un master 2 droit social ou master droit des affaires spécialité droit social.

Par **Yn**, le **22/01/2015** à **15:30**

Dans un M1 droit social, le programme est quasi-exclusivement tourné vers le droit du travail au sens large (relations collectives, droit social européen, etc.).

Dans un M1 droit des affaires, le programme est en priorité axé sur le droit des affaires, quelques matières de droit social viennent s'ajouter.

Après, j'ai un peu de mal avec la "spécialisation" à ce stade des études. Un M1 est nécessairement général : toutes les matières étudiées ne sont qu'une "introduction à", on ne peut pas raisonnablement penser maîtriser une matière juridique après 36h de CM.

Le choix du M1 est important car il oriente déjà pour le M2 : si tu souhaites intégrer un M2 en droit des affaires, mieux vaut privilégier un M1 droit des affaires, quitte à prendre une ou deux matières de droit social, dont il faut connaître les bases.

Par **LudivineJ**, le **22/01/2015** à **22:48**

Merci de tous ces renseignements.

Oui mais le M1 est général dans son domaine et n'étant pas sûre que le droit social me plaira, cela me paraît risquer..C'est pour cela que je me renseigne sur le master droit des affaires spécialité droit social puis j'ai également entendu parler de la possibilité de faire un master 1 droit des affaires puis par la suite un master 2 droit social mais cela est à vérifier, même si le mieux est toujours de faire M1 droit social